

Votre séjour aux soins postopératoires immédiats

Objectif du document

Ce document a pour objectif de vous donner les principales informations concernant votre séjour dans une unité de soins postopératoires après votre prise en charge anesthésique pour une opération chirurgicale ou un examen.

Les raisons de votre séjour dans les soins postopératoires immédiats

Après votre intervention (ou examen), vous aurez besoin d'une surveillance accrue (monitorage) et/ou d'un équipement particulier (cathéters, sondes, etc.) pour stabiliser votre état de santé et/ou améliorer votre confort (douleurs, nausées ou vomissements potentiels).

Le choix de l'unité de soins postopératoires dans laquelle vous vous réveillerez et la durée de votre séjour dépendront de :

- votre état de santé préalable
- la sévérité de l'intervention
- d'éventuelles difficultés intra-opératoires.

Ainsi, vous séjournerez dans une des unités de soins postopératoires immédiats suivantes :

- Une salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI), dite également « salle de réveil »
- Une unité de soins intermédiaires péri-interventionnels (SINPI)
- Une unité de soins intensifs adulte (SIA).

Les conditions de votre réveil et de votre séjour

Vous pourrez y séjourner de quelques heures à plusieurs jours pour bénéficier :

- d'une surveillance rapprochée et adaptée
- de traitements spécifiques selon vos besoins.

Il est possible que, dans les premières heures après l'intervention (ou l'examen), vous soyez encore somnolent ou endormi et que vous ne puissiez pas, tout de suite, parler. Pourtant, il est important pour votre confort de nous signaler dès que vous le pourrez, si vous êtes porteur de lunettes ou d'un appareil auditif pour que nous puissions vous les remettre.

Une fois réveillé, vous aurez la possibilité de téléphoner et de recevoir des visites si vous séjournez dans les unités de Soins Intensifs adulte (SIA) et Soins intermédiaires péri-interventionnels (SINPI). Cependant, les soignants seront attentifs à votre état de fatigue et pourront limiter les visites à vos proches, de même que la durée de leurs visites.

En salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI ; salle de réveil), les visites ne sont pas autorisées du fait d'un séjour court (moins que 6 heures). Vous pourrez bénéficier de visites dès votre retour dans votre unité d'hospitalisation.

Adressez-vous à l'équipe soignante

N'hésitez pas à poser des questions au personnel soignant (médecins, infirmiers, aides-soignants) qui vous entoure. Nous savons qu'il n'est pas simple de mémoriser les noms de toutes les personnes qui vous soignent, n'hésitez pas à demander le nom et la fonction du soignant qui s'occupe de vous.

Votre collaboration est importante

La phase postopératoire immédiate est une étape cruciale de votre trajectoire de soins et votre collaboration est essentielle, bien sûr dans la mesure de vos moyens.

Pour accélérer votre guérison, il est important de vous mobiliser le plus rapidement possible (dans les 2 à 12 heures postopératoires) et de commencer à marcher avec l'aide et sous la surveillance du personnel soignant.

Dans cette phase, des exercices respiratoires vous seront fréquemment demandés. D'ailleurs, vous pouvez vous entraîner à cela, avant même votre prise en charge hospitalière (par exemple, en vous exerçant à la toux et la respiration profonde). Ce dernier point aura été évalué lors de votre consultation d'anesthésie.

Il est également essentiel pour votre guérison que vous exprimiez votre douleur auprès de l'équipe soignante, même lorsque cette dernière est faible et cela sans tarder.

Directives anticipées

Nous vous encourageons également à rédiger des directives anticipées pour énoncer vos souhaits et aider les soignants dans votre prise en charge.

Vos directives peuvent être rédigées par exemple à l'aide de l'adresse internet suivante : http://www.fmh.ch/fr/services/directives_patient.html.

Après rédaction, donnez-nous vos directives afin qu'elles apparaissent dans votre dossier médical.

Informations pratiques

Salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI, étage P - Bâtiment E - Opéra) :

- renseignements : 079 55 33 734 ou Reveilopera.Pihb@hcuge.ch

Soins intermédiaires péri-interventionnels (SINPI, étage P – Bâtiment E - Opéra) :

- heures de visite pour les proches : de 11h à 19h
- renseignements : 079 55 30 166

Sonnez à l'interphone pour vous annoncer à l'équipe soignante

Soins intensifs adultes (SIA, étage P- site E ou étage 0 - site D):

- heures de visite pour les proches: de 11h à 19h
- renseignements: 022 372 74 60

A noter : sur demande, il est possible de visiter ces unités la veille de l'opération.